

Merci

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **45 (1916)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'union de tous les efforts ; maison paternelle, école, patronage, autorités, institutions officielles, sociales ou d'utilité publique, doivent travailler la main dans la main, et rester, par l'entremise d'une direction ferme et prudente, en contact continuel. Lorsque cette union, en vue d'un travail commun, sera réalisée, un grand pas vers le progrès sera fait, pour le bien de la jeunesse et la prospérité de notre cher canton de Fribourg.

Jules ZIMMERMANN.

MERCI ¹

Seules dans l'ancestrale tour,
Les cloches rythmant leur prière,
Dans cette ville antique et fière,
Ont salué notre retour.
Sur les donjons et les murailles
Point de guetteurs, d'arquebusiers,
Prêts pour les combats meurtriers.
La cité n'est plus aux batailles !

De ce canon qui tonne au loin, sans trêve,
L'écho lointain aurait-il pu troubler
Ton doux sommeil, Romont, et réveiller
La rude ardeur qui fut jadis ta sève ?
Non ! je ne vois surgir de ton Passé,
Que ce qui fut grand et beau dans ton âme,
Et c'est ton cœur de preux que l'on acclame
Car dans la Paix, vaillant il est resté.
Gloire à tes fils, très noble citadelle ;
En ce beau jour, nous leur tendons la main,
Ils ont malgré l'Avenir incertain,
Pour nous fêter, voulu te faire belle.
A ceux à qui tu confias la garde
Des doux trésors que l'on prodigue ici,
A pleine voix nous redisons : « Merci ».
Sous le ciel clair de Mai qui nous regarde.

Un flot d'amis nombreux anime cette enceinte ;
Beaucoup sont accourus pour fêter l'étendard
Dont le champ noir et blanc s'offre à notre regard.
Et, depuis ce matin, la soie unie et sainte,
De l'emblème idéal, ouvre ses plis soyeux.

¹ Dédié aux généreuses Autorités romontoises, aux dévoués *Organisateurs* et aux *Aimables Invités* de la Réunion pédagogique.

Ce Drapeau redira qu'en notre bonne terre
Il est un Travailleur admirable et sincère,
Un Maître qu'on chérit, un Parrain généreux !
A lui donc, que Dieu donne une force nouvelle,
Pour voir dès maintenant son beau filleul flotter
Au chemin du Progrès, où nous saurons lutter
Et rester son Honneur et sa garde fidèle.
Nous redirons aussi dans un triple « Hourra »
Le nom très gracieux et digne d'une reine,
De celle qui sut être une aimable Marraine !
Vive, encore une fois, Romont qui la donna!!!

Gloire aux chers ouvriers de la Pédagogie,
Corps enseignant glânois qui par un dur labeur
Paie un large tribut à ce jour de bonheur,
Et dont le chant superbe à l'art pur nous convie !
Merci ! gloire à vous tous amis, chers invités.
Qu'un salut fraternel s'échange entre nos âmes,
Qu'un puissant renouveau désormais nous enflamme.
Et daigne le Seigneur bénir nos amitiés.

Romont, le 18 mai 1916.

L. PILLONEL.

ÉCHOS DE LA PRESSE

De toutes parts, on a entrepris la lutte contre ce fléau qu'est l'alcool. Le qualificatif de fléau n'est pas exagéré. On consomme, en Suisse, bon an mal an, pour 330 millions de boissons alcooliques, tandis que les dépenses pour l'instruction publique de tous les cantons n'atteignent que 87 millions ; la dépense de tous les habitants de la Suisse pour le lait, 242 millions, et pour le pain, 250 millions. Si l'on voulait représenter en argent les sommes englouties pour se procurer de l'alcool, on pourrait faire une ligne de pièces de cinq francs allant de Genève à Rorschach.

C'est dire que les gouvernements cantonaux sont bien inspirés, en organisant la lutte contre l'alcoolisme, et de l'organiser à l'école. C'est là que se forme la jeunesse ; les habitudes contractées sur les bancs de l'école subsistent, à moins d'événements extraordinaires, la vie durant. Que la Confédération ne fait-elle son devoir dans cette lutte à mort ! Elle le ferait en introduisant tout d'abord dans la constitution fédérale un article supprimant la vente à l'emporter, qui favorise les débits clandestins ; en supprimant la distillation, par les particuliers, de boissons alcooliques, et en monopolisant toute la fabrication de l'alcool ; enfin, en en élevant de beaucoup le prix de vente.

La Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg a ordonné l'enseignement antialcoolique, dans les écoles, et, pour y collaborer, la commission du Musée pédagogique, présidée par M. le